**COMMUNIQUE DE PRESSE A l’OCCASION DU 21e ANNIVERSAIRE DE L’ADOPTION DE LA RESOLUTION 1325 (FEMMES, PAIX ET SECURITE)**

*Bamako, le 29 octobre 2021-* Le Mali commémore à l’instar de la communauté internationale, le 21e anniversaire de l’adoption de la Résolution 1325 sur Femmes, Paix et Sécurité le dimanche 31 octobre 2021.

La Résolution 1325 sur « Femmes, Paix et Sécurité » a été adoptée le 31 octobre 2000 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour une meilleure implication des femmes dans la gestion des crises et conflits. Le Mali a élaboré son premier Plan d’Action National de la mise en œuvre de la R1325 (PAN R1325) en 2012 qui, face au déclenchement de la crise multidimensionnelle a été mis à jour dans Un second plan d’action de 2015 à 2017, prolongé jusqu’à la fin de 2018 en vue de permettre un état des lieux, un partage des acquis et une révision. Actuellement, un troisième plan d’action national 2019-2023 est en cours de réalisation.

Le PAN R1325 est accompagné des structures suivantes pour son opérationnalisation :

* Le Comité National de Suivi qui est un organe consultatif d’orientation, de décision et de veille
* Le Comité de Pilotage des Appuis est chargé de la mobilisation des ressources
* L’Unité Technique de Gestion (UTG) assure la coordination, la communication, le suivi-évaluation, le renforcement des capacités et la gestion des ressources mobilisées

Le PAN vise à encourager la participation des femmes au processus de paix et de réconciliation et dans la gouvernance post conflit. Il vise également à apporter les éléments pour une meilleure protection dans un contexte de conflit. Ceci passe par la prise en compte des priorités et besoins spécifiques des femmes, filles, hommes et garçons.

A travers la mise en œuvre du Plan d’Action National du Mali, le pays a déjà enregistré de nombreux progrès, dont entre autres :

* L’adoption de la Loi 052 en 2015 sur la représentativité d’au moins 30% de femmes ou d’hommes pour les postes nominatifs et électifs
* La participation de 30% de femmes à la Conférence d’Entente Nationale en 2017
* L’intégration du genre dans la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), à travers la mise en place d’une commission Genre et avec la représentativité de 20% de femmes dans la Commission et l’intégration de la perspective genre dans tous les travaux de la Commission
* La participation effective de neuf femmes (31%) au Comité de Suivi de l’Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d’Alger

Plusieurs partenaires contribuent au financement des projets de la mise en œuvre du 3e Plan d’Action National du Mali sur la Résolution 1325 à travers ONU Femmes, à savoir la Suisse, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Belgique. D’autres fonds interviennent dans le financement tels que le Fonds de Consolidation pour la Paix (PBF), le Fonds des Femmes pour la paix et l’action humanitaire (WPHF). La MINUSMA, ainsi que le PNUD, entre autres entités financent des projets liés à l’atteinte des objectifs du PAN R1325 au Mali.

Tous et toutes debout pour une participation accrue des femmes dans la prévention, la participation et la protection dans le cadre de la gestion des conflits au Mali !

Pour plus d’informations, veuillez contacter la chargée de communication de l’Unité Technique de Gestion de la mise en œuvre du Plan d’Action national de la Résolution 1325 (UTG PAN R1325), Mme Diénéba Dème, e-mail : dieneba.deme@unwomen.org